



# LUCIE

CONSEILLERE D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE

de catégorie A, échelon 6,  
perçoit 2446,62 € brut et 1500 € d'IFSE



**CETTE CEPJ EST EN CMO  
DU LUNDI AU VENDREDI SOIR**

**ACTUELLEMENT**  
(1 JOUR DE CARENCE)

elle perd 131,55 €

**LES MESURES KASBARIAN**

PRÉVOIENT DE

RETIRER 3 JOURS  
DE CARENCE



D'INDEMNISER LE 4ÈME ET  
LE 5ÈME JOUR À HAUTEUR  
DE 90%

Ainsi, cette CEPJ perdrait au total

**420,97 € brut**

Pour une arrêt de 15 jours : avec les 3 jours de carence et une  
rémunération à hauteur de 90% les autres jours, IFSE compris

**elle perdrait au total 539,37 euros brut !**

*Les montants indiqués représentent des pertes a minima !*



Pour faire votre propre simulation suivez le code

